



Canadian Association of University Teachers
Association canadienne des professeurs et professeurs d'université

Note 25:24

Date : 14 avril 2025

Destinataires : Les présidentes et présidents et agentes et agents administratifs des associations locales, fédérées et provinciales

Expéditeur : David Robinson, directeur général

Objet : **Supplément 2025 à l'Avis de l'ACPPU aux voyageurs à destination des États-Unis**

Compte tenu de l'évolution rapide du paysage politique aux États-Unis et des cas signalés par des personnes qui rencontrent des difficultés à traverser la frontière, l'ACPPU publie un supplément à son Avis aux voyageurs de 2019 et de 2005. Ce **supplément** aborde les récents événements survenus à la frontière américaine, ainsi que les développements législatifs et judiciaires au Canada.

L'ACPPU recommande fortement que le personnel académique se rende aux États-Unis **uniquement si cela est essentiel et nécessaire**. Elle recommande également aux universitaires qui relèvent des catégories décrites ci-après de faire preuve d'une prudence particulière :

- Les citoyennes ou citoyens ou les résidentes ou résidents d'un pays identifié dans les rapports médiatiques comme étant susceptibles de faire l'objet d'une interdiction de voyage;
- Les citoyennes ou citoyens ou les résidentes ou résidents d'un pays où il existe des tensions diplomatiques avec les États-Unis;
- Les voyageuses ou voyageurs dont le passeport porte un tampon attestant d'un voyage récent dans des pays susceptibles d'être soumis à une interdiction de voyage ou où il existe des tensions diplomatiques avec les États-Unis;
- Les personnes qui ont exprimé des opinions négatives sur l'administration actuelle des États-Unis ou ses politiques;
- Les personnes dont les travaux de recherche pourraient être perçus comme étant en désaccord avec la position de l'administration actuelle des États-Unis;
- Les voyageuses ou voyageurs qui s'identifient comme transgenres ou dont les documents de voyage indiquent un sexe autre que celui qui leur a été assigné à la naissance.

Il est recommandé que les universitaires examinent soigneusement les informations qu'elles ou ils détiennent, ou qu'elles ou ils doivent détenir, sur leurs appareils électroniques lors du passage des frontières, et prennent des mesures pour protéger les informations sensibles si nécessaire.

Je vous encourage à partager ces conseils avec vos membres. Si vous avez des questions ou si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, n'hésitez pas à me contacter à l'adresse robinson@caut.ca.